

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 5 février 2024

## Aménagement des territoires

Le Gouvernement accompagne les territoires et les mobilités du quotidien en engageant des négociations exclusives avec le groupe Eiffage pour la concession de l'autoroute A412 entre Machilly et Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie.

La consultation pour la passation du contrat de concession pour l'autoroute A412 entre Machilly et Thonon-les-Bains a été engagée en février 2021. Ce projet de liaison autoroutière a vocation à compléter l'offre de transports, collectif comme individuel, du Chablais. Elle doit permettre de relier Thonon-les-Bains à Machilly, et, au-delà, d'offrir à au Chablais une liaison de qualité à Annemasse, au Genevois et au reste du territoire national.

L'Etat, en lançant ce projet très attendu localement en étroite association avec le Conseil départemental de Haute-Savoie, s'engage auprès des territoires pour renforcer l'accessibilité des villes moyennes aux métropoles et l'offre de transport du quotidien.

Le projet A412 est parfaitement complémentaire avec les autres modes de transports, et en particulier le Léman Express. L'Etat se tient ainsi aux côtés des collectivités territoriales qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie quotidienne de leurs administrés.

L'analyse des offres est à présent achevée et le groupement mené par la société EIFFAGE est arrivé en tête du classement. L'Etat a été tout particulièrement vigilant, dans le cadre des critères prévus par la consultation, à s'assurer du haut degré d'exigence environnementale du projet.

La phase de négociation qui s'ouvre vise à finaliser le projet de contrat de concession dans les meilleurs délais. Ce projet de contrat sera soumis à l'avis de l'autorité de régulation des transports et du conseil d'État pour une signature à l'été 2024.

Préfecture de la Haute-Savoie Bureau de la représentation et de la communication de l'État